



Strasbourg, 11 December 2020

CDCPP(2020)14

**COMITE DIRECTEUR
DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE
(CDCPP)**

10, 12, 13 novembre 2020

RAPPORT DE REUNION

Note du Secrétariat
établie par la
Direction de la Participation démocratique
Service de la Culture, de la Nature et du Patrimoine

1. Ouverture de la réunion par la présidente

La réunion est ouverte par la présidente, Mme Giuliana De Francesco (Italie), qui souhaite la bienvenue aux participants à la 9^e session du CDCPP (voir l'annexe I).

Le Comité remercie la présidente de sa déclaration liminaire et le directeur de la participation démocratique, M. Matjaž Gruden, de ses paroles de bienvenue, mettant en avant l'ordre du jour opportun et ambitieux du CDCPP. L'intervenant relève l'impulsion donnée au travail culturel en période de crise et l'importance de la contribution spécifique du Comité aux travaux du Conseil de l'Europe sur la liberté d'expression et l'intelligence artificielle ainsi que la pertinence des travaux du Comité pour le Programme 2030 et les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Comité adopte l'ordre du jour tel qu'il figure à l'annexe II.

3. Sessions thématiques (parties 1, 2 et 3)

Le Comité :

- **se félicite** de l'organisation de trois sessions thématiques (« l'impact de la pandémie de covid-19 », « l'IA et la culture, la créativité le patrimoine culturel » et « le changement climatique et le développement durable ») à l'occasion de la session plénière de novembre et se prête aux questions et à un débat notamment sur la manière dont les activités et les instruments du Conseil de l'Europe peuvent contribuer à relever les défis examinés ;
- **remercie** M. Kern de son intervention sur l'impact de la pandémie de covid-19 sur le secteur culturel et créatif (session thématique 1);
- **remercie** M. Meneceur de sa présentation sur les travaux du CdE sur l'IA, M. Stocker de son intervention sur « l'IA et la culture, la créativité et le patrimoine culturel » et Mme Traviglia de son exposé sur l'IA au service du patrimoine culturel et de l'archéologie (session thématique 2);
- **remercie** M. Potts de son exposé sur « le changement climatique et le développement durable » et le Secrétariat de la présentation des travaux en cours du Conseil de l'Europe sur le développement durable et le changement climatique (session thématique 3);
- **se félicite** des déclarations sur la culture en tant qu'investissement de première nécessité en raison de ses effets multidimensionnels dans la lutte contre les crises mondiales et sur la nécessité de la revaloriser et de l'intégrer dans les débats sur les actions prioritaires en Europe;
- **regrette** que les analyses des répercussions des mesures prises par les gouvernements pour faire face à la pandémie soient encore rares ;
- **suggère** des activités de suivi présentant un intérêt transversal pour lui et directement utiles pour les décideurs, apportant ainsi une valeur supplémentaire à ses travaux, par exemple :
 - o l'élaboration d'une Recommandation du CM du CdE aux États membres sur le rôle essentiel et l'influence de la culture, de la créativité et des industries créatives, du patrimoine culturel et du paysage dans la lutte contre les crises mondiales (démocratie, économie, santé, climat, social), qui accorderait une attention particulière aux effets de l'IA dans ces domaines et à l'inverse à l'influence que les êtres humains peuvent avoir, par l'intermédiaire de la culture et de la créativité, sur l'évolution de l'IA, ou l'élaboration d'une Recommandation du CM aux États membres sur l'IA et la culture, l'art, la science et la créativité et les implications pour les secteurs qu'il couvre, qui indiquerait clairement que seuls les êtres humains peuvent et doivent assumer la responsabilité de la technologie et que l'art et la culture peuvent ici tenir lieu de méthode, et non de secteur ;
 - o la promotion de la formation des agents publics de secteurs autres que celui de la culture à l'intérêt économique et social du secteur culturel et créatif et à la manière de tirer le meilleur parti des ressources locales, et ;
 - o une Recommandation spécifique du CM du CdE sur l'importance de l'éducation au patrimoine culturel dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme à l'ère du numérique ;
 - o la tenue d'une séance de travail en 2021 sur l'échange des bonnes pratiques relatives à l'IA au service de l'archéologie, compte tenu de la Convention du Conseil de l'Europe pour la protection du patrimoine archéologique de l'Europe (révisée, La Valette, 1992);

- **reconnait** la contribution des instruments et des stratégies du CdE pour faire face à l'urgence climatique et s'efforcer de parvenir aux ODD, comme moyen de changement de paradigme nécessaire, concrètement, la Convention de Faro et la Convention européenne du paysage, ainsi que la Stratégie 21, l'enquête participative [HEREIN sur le patrimoine et l'action climatique](#), les Journées européennes du patrimoine et l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels et **propose** d'en faire pleinement usage aux fins de l'action climatique ;
- **se félicite** de l'état d'avancement de la compilation du *recueil du CDCPP sur la culture en temps de covid-19*, présentée par le Secrétariat et **invite** les délégués qui ne l'ont pas encore fait à fournir de brèves contributions.

4. Domaines d'activité du CDCPP

4.1 Contribution au 70^e anniversaire de la Convention européenne des droits de l'homme

Le Comité :

- **lance** le Manifeste sur la liberté d'expression dans le domaine des arts et de la culture à l'ère du numérique et le concept d'#exposition numérique « Libre de créer – Créer pour être libre » en tant que contributions au 70^e anniversaire de la Convention européenne des droits de l'homme et **remercie** la présidente CDCPP de son discours de lancement ;
- **encourage** vivement les États membres et les autres parties prenantes à soutenir et à diffuser largement le Manifeste et à contribuer activement à la mise en place de l'#exposition numérique en présentant, sous forme numérique, des œuvres d'art nationales défendant la liberté d'expression, et en apportant des contributions volontaires pour la réalisation du projet ;
- **remercie** les autorités allemandes de l'annonce d'une contribution volontaire de €10 000 aux fins de l'#exposition numérique « Être libre de créer – Créer pour être libre » ;
- **note** la réserve exprimée par la Fédération de Russie au sujet du texte du manifeste étant donné que l'amendement qu'elle a proposé n'a pas pu être inséré dans le texte finalisé à l'issue de deux séries de consultations écrites avec l'ensemble des délégations, menées jusqu'au 2 octobre.

4.2

Rapport de situation sur l'Association du Compendium des politiques et tendances culturelles – rapport intermédiaire, 19 octobre 2020

Le Comité :

- **se félicite** des faits nouveaux concernant l'Association du Compendium des politiques et tendances culturelles, en particulier la section covid-19 qui présente des rapports par pays sur les mesures prises par les gouvernements et d'autres parties prenantes dans le domaine culturel (<https://www.culturalpolicies.net/covid-19/>) et la section offrant des informations sur les initiatives culturelles en ligne (<https://www.culturalpolicies.net/covid-19/online-initiatives/>) dans différents domaines ;
- **remercie**, Mme Janina Pigaht, prestataire de services pour le compendium, de son intervention;
- **encourage** les États membres et les instituts de recherche sur les politiques culturelles à devenir membres de l'Association du Compendium.

Évaluations par les pairs de la politique culturelle – Macédoine du Nord

Le Comité :

- **prend note** de la réalisation prochaine d'une évaluation en ligne par les pairs de la politique culturelle de la Macédoine du Nord dans le cadre du programme d'évaluation des politiques et d'assistance juridique proposé par le Conseil de l'Europe à ses États membres dans les domaines de la culture et du patrimoine ;
- **invite** à lui faire part ainsi qu'au Secrétariat de tout intérêt porté à l'organisation d'évaluations similaires dans des pays donnés.

4.3 Patrimoine culturel

Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels (Convention de Nicosie)

Le Comité :

- **invite** les États membres à signer et à ratifier la Convention de Nicosie ;
- **décide** de s'employer à garantir une vaste distribution du film promotionnel sur la Convention de Nicosie, destiné à un large public incluant les décideurs politiques et la société civile ;
- **invite** les États membres à promouvoir la Convention de Nicosie comme un instrument ouvert lors d'événements européens et internationaux pertinents.

Recommandation CM/Rec(2020)7 du Comité des Ministres aux États membres sur la promotion de la prévention continue des risques dans la gestion quotidienne du patrimoine culturel : coopération avec les États, les spécialistes et les citoyens

Le Comité :

- **salue** le lancement de la Recommandation CM/Rec(2020)7 du Comité des Ministres aux États membres sur la promotion de la prévention continue des risques dans la gestion quotidienne du patrimoine culturel : coopération avec les États, les spécialistes et les citoyens;
- **souhaite** participer à la mise en œuvre pratique des recommandations formulées dans le texte;
- **se déclare prêt** à contribuer à assurer une large diffusion du texte au niveau national auprès de tous les groupes associés à la prévention continue des risques dans la gestion du patrimoine culturel.

Journées européennes du patrimoine

Le Comité :

- **salue** l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme des Journées européennes du patrimoine de 2020 ;
- **félicite** le réseau des coordinateurs nationaux des JEP de l'organisation réussie de dizaines de milliers de manifestations dans le cadre des Journées européennes du patrimoine dans les circonstances difficiles de 2020 ;
- **encourage** les États membres à participer aux travaux relatifs au thème paneuropéen choisi pour les Journées européennes du patrimoine 2021, à savoir le « Patrimoine inclusif ».

Stratégie 21

Le Comité :

- **salue** les progrès accomplis dans le suivi de la Stratégie 21 et invite les États membres à promouvoir ce suivi au niveau national, à diffuser/recueillir des bonnes pratiques/initiatives pour encourager leur promotion au niveau national, et à faire rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie ;
- **fait part de son intérêt** à tirer pleinement parti de la Stratégie 21 pour parvenir aux ODD ;
- **se déclare intéressé** par la traduction du matériel de promotion dans les langues nationales et par sa diffusion aux niveaux régional et local, ce qui élargira le réseau de la ST21 ;
- **manifeste sa volonté** de contribuer à l'organisation de manifestations promotionnelles au niveau national ;

La Convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société

Le Comité :

- **salue** les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action de la Convention de Faro et du projet mené conjointement avec l'UE « La voie de Faro », qui comprend la production d'outils promotionnels numériques novateurs et **échange** et **donne des conseils** sur les activités prévues en 2020 et au-delà;
- **encourage** les États membres qui ne l'ont pas encore fait à signer et à ratifier la Convention de Faro.

- **appuie** les initiatives inspirées par la Convention de Faro aux niveaux local, régional et national et **se dit prêt** à organiser des manifestations promotionnelles aux niveaux local, régional et national ;
- **manifeste un intérêt pour la traduction** du matériel de promotion (à savoir la nouvelle brochure sur la Convention de Faro) dans les langues nationales.

Réseau Herein

Le Comité :

- **salue** les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités et des initiatives de HEREIN ;
- **salue** la contribution du réseau HEREIN aux travaux en cours sur le patrimoine culturel et le développement durable ;
- **dit souhaiter participer** au système d'information HEREIN et renforcer le projet, y compris par des contributions volontaires ;
- **remercie** les autorités françaises de leur contribution volontaire au système HEREIN et l'association HEREIN AISBL de son soutien régulier aux travaux de HEREIN, notamment avec la récente publication de l'enquête HEREIN sur la signalisation de protection.

4.4 [Convention européenne du paysage](#)

Politiques nationales et coopération internationale pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage

Le Comité :

- **a invité** les Etats qui le souhaiteraient à considérer la possibilité de signer ou ratifier la [Convention européenne du paysage](#) ;
- **a pris note** de préparation de la 11^e Conférence du Conseil de l'Europe sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, qui se tiendra sous les auspices de la Présidence hongroise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, au Palais de l'Europe, Strasbourg, les [26-27 mai 2021](#).

Réunions du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage

Le Comité :

- **a pris note** la publication des actes de la [21^e Réunion des Ateliers du Conseil de l'Europe](#) pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage « [Paysage et éducation](#) », Tropea, Italie, 3-4 octobre 2018, et de la [22^e Réunion des Ateliers du Conseil de l'Europe](#) pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage sur « [Eau, paysage et citoyenneté face aux changements mondiaux](#) », Séville, Espagne, 14-16 mars 2019 ;
- **a pris note** avec intérêt de l'adoption de la [Déclaration de Lausanne sur « L'intégration du paysage dans les politiques sectorielles »](#), symboliquement adoptée le 20 octobre 2020 par les représentants des États Parties à la Convention européenne du paysage invités à participer à la [23^e Réunion des Ateliers du Conseil de l'Europe](#) pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage sur « *L'intégration du paysage dans les politiques sectorielles* », à l'issue d'une procédure de consultation écrite (Annexe III au présent rapport) ;
- **a pris note** de la préparation de la 25^e Réunion des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage « *Stratégies, plans d'action et documents politiques en faveur de la qualité du paysage* », Majorque, Espagne, 6-8 octobre 2021.

Symposiums nationaux sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage

Le Comité :

- **a pris note** de la publication des actes des [Journées nationales](#) sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage en France : « [Paysages d'ici et d'ailleurs : regards croisés sur quelques démarches paysagères à différentes échelles, de part et d'autre de frontière](#) », Conseil de l'Europe, Strasbourg et Vosges du Nord, 26-27 novembre 2019, organisées par le Conseil de l'Europe et le Ministère de la transition écologique et solidaire de la France ;

- **a pris note** de la préparation du Symposium national sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage en Grèce, Larissa, Grèce, organisé par le Conseil de l'Europe et le Ministère de l'environnement et de l'énergie de la Grèce, 2021 ;
- **a pris note** de la préparation du Symposium national/régional sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage à Budapest, organisé par le Conseil de l'Europe et le Ministère de l'agriculture de la Hongrie, 20 octobre 2021.

Journée internationale du paysage du Conseil de l'Europe

Le Comité :

- **a pris note** de la célébration de la [Quatrième Journée internationale du paysage du Conseil de l'Europe](#), le 20 octobre 2020. Le « Message de Lausanne », sur le thème de la 23^e Réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage sur « L'intégration du paysage dans les politiques sectorielles » (initialement prévue à Lausanne, Suisse, 19-20 octobre 2020), invite les acteurs du territoire à « intégrer le paysage dans les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme et dans les politiques culturelle, environnementale, agricole, sociale et économique, ainsi que dans les autres politiques pouvant avoir un effet direct ou indirect sur le paysage. » (Article 5 d. de la Convention européenne du paysage) ;
- **a pris note** de la préparation de la Cinquième Journée internationale du paysage du Conseil de l'Europe, le 20 octobre 2021. Le « Message de Majorque », sur le thème de la 25^e Réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage sur « *Stratégies, plans d'action et documents politiques en faveur de la qualité du paysage* » (Majorque, Espagne, 6-8 octobre 2021), invitera les acteurs du territoire à « définir et à mettre en œuvre des politiques du paysage visant la protection, la gestion et l'aménagement des paysages .» (Article 5 b. de la Convention européenne du paysage).

Système d'information de la Convention européenne du paysage : politiques nationales (et régionales) du paysage

Le Comité :

- **se félicite** des avancées majeures réalisées par les Etats Parties à la Convention européenne du paysage, en faveur de la mise en place de politiques du paysage au niveau, régional et local ;
- **prend connaissance** des Rapports nationaux et régionaux, figurant dans le [Système d'information de la Convention européenne du paysage](#) sur le site de la [Convention européenne du paysage](#), présentés par : Andorre ; Belgique (Bruxelles Capitale, Wallonie) ; Bosnie-Herzégovine (Fédération de Bosnie-Herzégovine) ; Croatie ; Estonie ; Finlande ; France ; Géorgie ; Grèce ; Hongrie ; Lituanie ; Luxembourg ; Monténégro ; Norvège ; Pologne ; Portugal ; Roumanie ; Serbie ; Slovaquie ; Espagne (et une région) ; Suède ; Turquie ;
- **invite** les Représentants nationaux des Etats Parties à la Convention européenne du paysage à compléter, ou à mettre à jour, le Système d'information du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage pour le 15 décembre 2020, conformément à la Recommandation [CM/Rec\(2013\)4](#) du Comité des Ministres aux Etats membres ;
- **invite** les Représentants des Etats qui le souhaiteraient à traduire le [Glossaire du Système d'information de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage](#) (Conseil de l'Europe, Série [Aménagement du territoire européen et paysage](#), 2018, n° 106) dans les langues de leur choix.

Plateforme d'information de la Convention européenne du paysage

Le Comité :

- **a pris note** avec intérêt de la mise en place de la [Plateforme d'information de la Convention européenne du paysage](#), établie afin de présenter : les principales thématiques de la Convention ; des rapports de synthèse sur les politiques nationales et régionales pour la mise en œuvre de la Convention ; et les travaux menés pour sa mise en œuvre.

Sessions du Prix du paysage du Conseil de l'Europe

6e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe (2018-2019)

Le Comité :

- **a pris note** de la préparation de la 24^e Réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage « *Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe – 6^e Session 2018-2019* », Genève, Suisse, 11-12 juin 2021, organisée par le Conseil de l'Europe, en coopération avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) de la Suisse, dans le cadre du Programme de travail de la Convention européenne du paysage ;
- **a pris note** de la Célébration du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, qui sera organisée à cette occasion, considérant les [Décisions](#) Comité des Ministres adoptées le 16 octobre 2019, sur l'attribution du Prix, des Mentions spéciales et des Reconnaissances, conformément à sa Résolution CM/Res(2008)3 sur le règlement relatif au Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

7e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe (2020-2021)

Le Comité :

- **a pris note** de l'invitation adressée aux Parties à la Convention (courrier électronique du 8 octobre 2019 adressé aux Représentations permanentes avec copie aux Membres du CDCPP et Représentants nationaux pour la mise en œuvre de la Convention ; rappel adressé le 21 avril 2020) afin de présenter, pour le 30 janvier 2021, des candidatures au Secrétariat du Conseil de l'Europe, conformément à la Résolution CM/Res(2008)3 sur le règlement relatif au Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe

Le Comité :

- **a pris note** des activités suivantes réalisées sur l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, pour la 6^e Session du Prix du paysage 2008-2019 : [Présentation en ligne](#) ; [Exposition](#) ; Publication « [L'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe](#) », volume 2, 2018-2019, Conseil de l'Europe, Série [Territoire et Paysage](#), 2020, n° 120.

Rapports thématiques et de projets de recommandations du Comité des Ministres sur les espaces naturels, ruraux, urbains et périurbains, considérés comme remarquables, du quotidien et dégradés (les eaux intérieures et maritimes sont prises en considération)

Le Comité :

- **a pris note** de la préparation de rapports sur les thèmes mentionnés au Programme de travail, en vue de leur présentation lors de la 11^e Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention du paysage (Strasbourg, 26-27 mai 2021).

Groupes de travail, soutenus par une expertise, en vue de préparer des projets de recommandation à l'attention du CDCPP et du Comité des Ministres

Le Comité :

- **a pris note** de la poursuite des travaux en vue de la préparation de projets de recommandation à l'attention du CDCPP et du Comité des Ministres.

Promouvoir des synergies sur les thèmes du développement durable (environnement, société, économie et culture), démocratie, droits de l'homme et état de droit

Le Comité :

- **a soutenu** les travaux tendant à promouvoir des synergies sur les thèmes du développement durable (environnement, société, économie et culture), démocratie, droits de l'homme et état de droit, dans le cadre du Programme de travail de la Convention européenne du paysage.

Contribution aux débats mondiaux sur le développement durable (Programme des Nations Unies sur le développement durable à l'horizon 2030) et l'habitat

Le Comité :

- **a pris note** de la poursuite des travaux tendant à contribuer aux débats mondiaux sur le développement durable (Programme des Nations Unies sur le développement durable à l'horizon 2030) et l'habitat, dans le cadre du Programme de travail de la Convention européenne du paysage ;
- **a pris note** de la contribution de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage à l'Agenda 2030 pour le développement durable, en ce qui concerne en particulier la mise en œuvre de ses objectifs 3 (Bonne santé et bien-être), 11 (Villes et communautés durables) et 15 (Vie sur terre).

5. Informations concernant d'autres activités du Conseil de l'Europe dans les domaines de la culture, du patrimoine et du paysage

- 5.1. *Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels*
- 5.2. *Coopération avec le secteur de l'éducation*
- 5.3. *Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe*
- 5.4. *Assemblée parlementaire*

Le Comité **se félicite** :

- des progrès réalisés dans le cadre de l'APE sur les itinéraires culturels ;
- de l'échange d'informations avec le secteur de l'éducation et reconnaît l'existence d'intérêts communs dans le domaine de l'éducation au patrimoine ;
- de la coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux dans la mise en œuvre de la Convention de Faro ;
- de l'échange d'informations avec le secteur des OING du Conseil de l'Europe et de la volonté de ce secteur de collaborer avec lui ; et
- se déclare intéressé par les travaux de l'APCE et par une éventuelle coopération future sur le Manifeste sur la liberté d'expression dans le domaine des arts et de la culture à l'ère numérique et l'exposition numérique « Être libre de créer - Créer pour être libre ».

6. Coopération avec l'Union européenne et d'autres organismes internationaux et avec la société civile et des associations professionnelles

Le Comité :

- **remercie** la représentante de la Commission européenne de son intervention et **se félicite** de la coopération fructueuse avec l'Union européenne et du succès des programmes et projets conjoints dans le secteur du patrimoine culturel, dont les JEP, Routes4you, La voie de Faro. Il souhaite intensifier la coopération, également vu de nouvelles activités d'intérêt commun de l'UE et du CdE ;
- **se félicite** de la coopération avec la société civile et des associations professionnelles dans les secteurs qu'il couvre et de la contribution tangible à certains projets.

7. Méthodes de travail du CDCPP et travaux futurs en 2021

Le Comité :

- **prend note** des informations données sur les activités en cours concernant ses méthodes de travail et **offre un soutien** au Secrétariat pour qu'il se charge des rapports exigés ;
- **se félicite** des informations données par la présidente au sujet de sa réponse récente à l'enquête menée par la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe auprès des présidents des comités directeurs ;
- **prend note** de la révision en cours de la Résolution CM/Res(2011)24 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail ;
- **se déclare** satisfait des sessions thématiques organisées pendant la session plénière de novembre et propose la tenue de sessions analogues lors de futures réunions.

8. Dates des prochaines réunions

Le Comité :

- **décide** de tenir sa prochaine réunion en juin ou en novembre 2021, selon que les réunions se tiendront en présentiel ou en ligne, avec la possibilité d'une réunion en ligne d'une journée en juin, suivie d'une réunion en face à face en novembre.

9. Questions diverses

Néant.

10. Clôture partielle de la réunion

La Présidente **remercie** tous les participants de leurs contributions à cette réunion stimulante et fructueuse. Elle prononce un discours d'adieux en soulignant l'importance du travail que le CDCPP a accompli et poursuivra ainsi que de l'excellente coopération avec le Secrétariat. Elle **clôt** ensuite la session pour tous les participants ne pouvant prendre part aux élections.

11. Elections

Le Comité :

- élit M. Levan Kharatishvili (Géorgie) président du Comité pour un mandat d'un an ;
- élit Mme Flora van Regteren Altena (Pays-Bas) vice-présidente du Comité pour un mandat d'un an ;
- réélit deux membres du Bureau pour un deuxième mandat de deux ans :
 - o M. Terje Birkrem Hovland (Norvège) ;
 - o M. Alfredas Jomantas (Lituanie) ;
- élit deux nouveaux membres du Bureau pour un mandat de deux ans :
 - o Mme Carmen Croitoru (Roumanie)
 - o Mme Ulla Salmela (Finlande)
- élit un membre du Bureau pour un mandat d'un an :
 - o Mme Kristina Kinases (Hongrie) ;
- élit M. Terje Birkrem Hovland **Rapporteur sur les droits des personnes handicapées.**

12. Clôture de la réunion

La présidente **clôt** la réunion et remercie les délégués pour cette session efficace et fructueuse.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

Member StatesEtats Membres

ALBANIA	ALBANIE
ANDORRA	ANDORRE
M. Olivier CODINA VIALETTE	Departament de Patrimoni Cultural
ARMENIA	ARMENIE
Mr Arkadi PAPOYAN Head of Delegation	Head of the Department of Foreign Relations and Diaspora Ministry of Education, Science, Culture and Sport of Armenia
Ms Mariam GIGOYAN	Specialist at the Department of Foreign Relations and Diaspora Ministry of Education, Science, Culture and Sport of Armenia
Ms Nune PETROSYAN	Deputy Chair of the Urban Development Committee of Armenia
AUSTRIA	AUTRICHE
Dr Anna STEINER	Federal Ministry for Arts, Culture, the Civil Service and Sport Dep IV/10: European and International Cultural Policy
AZERBAIJAN	AZERBAÏDJAN
Ms Sevda MAMMADALIYEVA Head of delegation	Deputy Minister Ministry of Culture of the Republic of Azerbaijan
Mr Ramil ABBAKIROV	Head of International Projects and Innovations Division Ministry of Culture of the Republic of Azerbaijan
BELARUS	BELARUS
BELGIUM	BELGIQUE
Mme Gislaine DEVILLERS	lère Attachée – Agence wallonne du Patrimoine Direction du développement stratégique Service public de Wallonie
Mr Serge DEFRESNE	Expert Flemish Organisation for Immovable Heritage
Mr Arno BEUNEN	Policy officer International and Intangible Cultural Heritage Department of Culture, Youth and Media Flemish Government
Mme Liesbet SERVRANCKX	Coordinator, International Cultural Policy Departement CJM specifiek voor de KEA sessie
Mme Kim Mai DANG-DUY	Attachée Administration générale de la Culture Direction Stratégique Service Relations internationales

Ms Isabelle LEROY Affaires internationales
Patrimoine immatériel

BOSNIA AND HERZEGOVINA **BOSNIE-HERZEGOVINE**

Mr Edin VELADZIC Senior Adviser for European Integration and International Cultural
Cooperation
Ministry of Civil Affairs

BULGARIA **BULGARIE**

Mr Peter MILADINOV State expert, International Activities Unit
Ministry of Culture of the Republic of Bulgaria

CROATIA **CROATIE**

Ms Mirna SABLIJAK Head of Sector for the protection of cultural heritage
Directorate for the protection of cultural heritage
Ministry of Culture and Media

CYPRUS **CHYPRE**

Mrs Irene HADJISAVVA-ADAM Planning Officer A
Cultural Heritage Conservation Sector
Department of Town Planning and Housing
Ministry of the Interior, Republic of Cyprus

CZECH REPUBLIC **REPUBLIQUE TCHEQUE**

Ms Magdalena FANTOVA Ministry of Culture of the Czech Republic
EU Affairs Section

DENMARK **DANEMARK**

Ms Bolette LEHN PETERSEN Chief consultant
Danish Ministry of Culture

Ms Ida Marianne GRUNDAHL Architect, Danish Environmental Protection Agency
Ms Gitte Østergård SIMONSEN Geographer, Danish Environmental Protection Agency

ESTONIA **ESTONIE**

Ms Liina JÄNES Adviser on Cultural Heritage
Estonian Ministry of Culture

Ms Reet PALIS Adviser
Foreign Relations Department
Estonian Ministry of Culture

Ms Merit OTSUS Adviser
Ministry of the Environment

FINLAND **FINLANDE**

Mr Kimmo AULAKE Special Government Advisor, Department for Art and Cultural Policy
Division for Copyright and Cultural Finances
Ministry of Education and Culture

Ms Tuija MIKKONEN Senior Ministerial Adviser, Department of the Built Environment
Ministry of the Environment

Ms Ulla SALMELA	Chief Intendant, Finnish Heritage Agency Cultural Environment Protection - Policy and Guidance
FRANCE	FRANCE
Mme Orane PROISY	Responsable du pôle réseaux et musées Département des affaires européennes et internationales Direction générale des patrimoines - Ministère de la Culture
Mme Aline DENIS	Chargée de mission au Bureau des affaires européennes Ministère de la Culture
GEORGIA	GEORGIE
Mr Levan KHARATISHVILI	Deputy Minister of Education, Science, Culture and Sport of Georgia
Ms Tamar MELIVA	Senior Specialist, UNESCO and International Relations Unit National Agency for Cultural Heritage Preservation of Georgia
GERMANY	ALLEMAGNE
Ms Simone MAAßEN-KRUPKE	Head of Division 603, Federal Foreign Office Multilateral Cultural Policy, Protection and Return of Cultural Property
Dr Volker ERHARD	Deputy Head of Division 603, Federal Foreign Office Multilateral Cultural Policy, Protection and Return of Cultural Property
Ms Birgit NEUMANN	The Standing Conference of the Ministers of Education and Cultural Affairs of the Länder in the Federal Republic of Germany
GREECE	GRECE
Mr George KALAMANTIS	Head of the Directorate of International Relations and EU Hellenic Ministry of Culture and Sports
Dr Vassiliki DIMITROPOULOU	Archaeologist/Art Historian Directorate of Byzantine & Postbyzantine Antiquities Ministry of Culture and Sports
HOLY SEE	SAINT-SIEGE
Mons. Fabrizio CAPANNI	Official of the Pontifical Council for Culture
HUNGARY	HONGRIE
Ms Krisztina KINCSES	National Representative of the European Landscape Convention Department for National Parks and Landscape Protection Ministry of Agriculture
Ms Júlia Csiszérné KOMLOVSZKI	Officer for EU and international affairs, Department for Multilateral Affairs, Unit for EU and Multilateral Youth, Culture and Sport affairs Ministry of Human Capacities
ICELAND	ISLANDE
Mr Baldur GUÐMUNDSSON	Senior advisor Department of Culture, Ministry of Education, Science and Culture

IRELAND		IRLANDE
ITALY		ITALIE
Ms Giuliana De FRANCESCO	Head of Unit European Multilateral Relations Department for Coordination and UNESCO office Ministry for Cultural Heritage, Cultural Activities and Tourism	
KAZAKHSTAN		KAZAKHSTAN
Mr Aidar AISHABEKOV	Senior expert, International Cooperation Division Ministry of Culture and Sports of the Ministry	
LATVIA		LETTONIE
Ms Laura TURLAJA	Head of Strategic Planning Division Ministry of Culture of the Republic of Latvia	
LIECHTENSTEIN		LIECHTENSTEIN
Apologised for absence		
LITHUANIA		LITUANIE
Mr Alfredas JOMANTAS	Department of Cultural Heritage Ministry of Culture	
Ms Ingrida VELIUTĖ	Vice-Minister of Culture	
Ms Daiva PARULSKIENĖ	Department of Creative Sectors and International Culture Policy Ministry of Culture	
Ms Indrė UŽUKUKYTĖ	Department of Creative Sectors and International Culture Policy Ministry of Culture	
LUXEMBOURG		LUXEMBOURG
Ms Barbara ZECHES	Ministère de la Culture Affaires européennes et internationales	
MALTA		MALTE
REPUBLIC OF MOLDOVA		REPUBLIQUE DE MOLDOVA
Mr Andrei CHISTOL	State Secretary Ministry of Culture	
MONACO		MONACO
MONTENEGRO		MONTENEGRO
NETHERLANDS		PAYS-BAS
Ms Flora VAN REGTEREN ALTENA	Senior Policy Advisor Department for Arts and Heritage Ministry of Education, Culture and Science	
NORTH MACEDONIA		MACEDOINE DU NORD

NORWAY		NORVEGE
Ms Liv Kirstine JUST-MORTENSEN	Senior Advisor Department of Planning Norwegian Ministry of Local Government and Modernisation	
Mr Terje Birkrem HOVLAND	Senior Advisor Department for Cultural Heritage Management Norwegian Ministry of Climate and Environment	
Mr Haakon O. V. VINJE	Senior Advisor Department for Equality, Non-discrimination and International Affairs Norwegian Ministry of Culture	
POLAND		POLOGNE
Mr Marcin ŁAPCZYŃSKI	Minister's Counsellor Department of International Relations Ministry of Culture and National Heritage	
Mrs Aleksandra CHABIERA	Chief specialist for heritage management Co-ordinator of Strategy21 and HEREIN National Heritage Board of Poland	
PORTUGAL		PORTUGAL
Mr Manuel LACERDA	Arquiteto Direção-Geral do Património Cultural	
Ms Helena MARTELO		
ROMANIA		ROUMANIE
Ms Carmen CROITORU	Director General National Institute for Cultural Research and Training	
Mrs Irina IAMANDESCU	Deputy Director for historic monuments National Institute of Heritage	
RUSSIAN FEDERATION		FEDERATION DE RUSSIE
Ms Maria SVESHNIKOVA	Vice Head of Division Ministry of Culture	
Mr Eduard RYZHKIN	Senior Counsellor of the Department of European Cooperation Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation	
SAN MARINO		SAINT MARIN
Ms Marta STACCHINI	Territory and Environment Ministry	
SERBIA		SERBIE
Ms Olga GEKIĆ	Acting Assistant to the Minister for International Cooperation and European Integrations in the field of culture Ministry of Culture and Information	

Ms Asja DRAČA MUNTEAN Senior adviser, Sector for International Cooperation and European Integrations in the field of culture
Ministry of Culture and Information

Ms Miroslava TURKOVIĆ Adviser, Sector for International Cooperation and European Integrations in the field of culture
Ministry of Culture and Information

SLOVAK REPUBLIC **REPUBLIQUE SLOVAQUE**

Mr Miroslav KAŇA Department of International Cooperation
Ministry of Culture of the Slovak Republic

SLOVENIA **SLOVENIE**

Dr Jelka PIRKOVIČ Acting Director General
Cultural Heritage Directorate, Ministry of Culture

Ms Špela SPANŽEL Senior advisor
Cultural Heritage Directorate, Ministry of Culture

SPAIN **ESPAGNE**

Ms Mónica REDONDO ÁLVAREZ Technical Counsellor
Deputy Directorate General on International Relations
and European Union
Ministry of Culture and Sport

Ms Pilar BARRACA DE RAMOS Conseillère Technique
Ms Elena VÁZQUEZ GARCÍA Conseillère Technique
Ms Almudena CRUZ YABAR Conservatrice de Musées

SWEDEN **SUEDE**

Ms Christina NYLÉN Deputy Director, Division for Cultural heritage
Ministry of Culture

Ms Eva STENGÅRD Deputy Director, Kulturdepartementet
Ministry of Culture

Ms Maja FLYGT Desk Officer, Kulturdepartementet
Ministry of Culture

Mr Robert NILSSON Deputy Director, Division for the Arts
Ministry of Culture

Mr Jonas OLOFSSON Trainee, Division for Cultural heritage
Ministry of Culture

Ms Astrid OLSSON Trainee, Division for Cultural heritage
Ministry of Culture

SWITZERLAND **SUISSE**

Ms Solange MICHEL Responsable des affaires internationales
Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC Direction

TURKEY	TURQUIE
---------------	----------------

Ms Başak ÖNSAL DEMİR	Coordinator / Culture and Tourism Expert Ministry of Culture and Tourism
-----------------------------	---

Ms Yasemin ÇELİK	Officer Ministry of Culture and Tourism
-------------------------	--

Saadet Bahar ÇETINKAYA	Officer Ministry of Culture and Tourism
-------------------------------	--

UKRAINE	UKRAINE
----------------	----------------

Ms Svitlana FOMENKO	Deputy Minister for European Integration Ministry of Culture and Information Policy of Ukraine
----------------------------	---

Ms Iryna STRASHNENKO	Head of the International Cooperation Department Ministry of Culture and Information Policy of Ukraine
-----------------------------	---

UNITED KINGDOM	ROYAUME-UNI
-----------------------	--------------------

Mr Keith NICHOL	Head of Cultural Diplomacy Department for Digital, Culture, Media and Sport (DCMS)
------------------------	---

Other Participants**Autres Participants****Congress of Local and Regional Authorities**

Ms Barbara TOCE	Co-Rapporteur for the Congress report on “Culture without borders: Cultural heritage management for local and regional development” Mayor of Pedaso, Italy
------------------------	---

Ms Inge HANNON**Mr Philippe NIETO****Parliamentary Assembly of the Council of Europe**

Ms Dana KARANJAC	Committee on Culture, Science, Education and Media
-------------------------	--

Conference of INGOs of the Council of Europe**Conférence des OING du Conseil de l'Europe**

Mme Claude Vivier Le Got	Chair, Education and Culture Committee
---------------------------------	--

Dr Gerhard ERMISCHER	Vice-President Committee of Democracy, Rule of Law and Global Challenges
-----------------------------	---

EUROPEAN COMMISSION**COMMISSION EUROPEENNE**

Ms Anne GRADY	Principal Officer Directorate-General for Education and Culture (DG EAC)
----------------------	---

Observers / Observateurs**Israel**

Mr Nufar LUSTIG	Advisor Permanent Delegation of Israel to the Multilateral Organizations in France
------------------------	--

Civilscape**Dr Gerhard ERMISCHER****European Confederation of Conservator-Restorers' Organisations (ECCO)****Confédération européenne des organisations de conservateurs-restaurateurs (ECCO)****Mr Elis MARCAL** President of ECCO**Mr Sebastian DOBRUSSKIN** Vice-President of ECCO**Mr Kristian SCHNEIDER** Treasurer of ECCO**ENCATC - European Network on Cultural Policy and Management****ENCATC - Réseau européen des politiques et du management culturels****Ms GiannaLia COGLIANDRO BEYENS** Secretary General
ENCATC**Mme Claire GIRAUD-LABALTE** Présidente du Pôle patrimoine
Réseau de coopération des acteurs du patrimoine culturel
en Pays de la Loire**Europa Nostra****Europa Nostra****Mr Piet JASPAERT** Vice-President Europa Nostra**Mr Guy CLAUSSE** Executive Vice-President**Mr Graham BELL** Board Member**Ms Manon RICHARD** European projects officer**Europae Archaeologiae Consilium - EAC****Ms Ann DEGRAEVE** Responsable Dept Patrimoine archéologique
Vice Présidente – European Archaeological Council**FEMP – European Federation for Architectural Heritage Skills****FEMP – Fédération européenne pour les Métiers du Patrimoine bâti****Dr Stéphanie BONATO** Agence wallonne du Patrimoine
Coopération internationale**ICOMOS****ICOMOS****Mr Grellan ROURKE** Vice President for Europe**Ms Riin ALATALU** Member of the ICOMOS Board and President of ICOMOS Estonia**Mr Geoffroy HEIMLICH** ICOMOS member and expert**Mr Jurn BUISMAN** Vice President Europe of the ICOMOS-IFLA
International Scientific Committee on Cultural Landscapes

IFLA - International Federation of Landscape Architects (Europe)
IFLA - Fédération internationale des Architectes Paysagistes (Europe)

Mr Michael OLDHAM	IFLA Europe
Ms Ana LUENGO	Chair of CoE WG and Hon Member
Ms Karin HELMS	IFLA Europe President
Ms Katerina GKOLTSIOU	VP Prof Practice

EXPERTS

Mr Philippe KERN	Managing Director, KEA European Affairs
Ms Kata KRASZNAHORKAI	Art historian and curator, Senior Researcher at the University of Zurich
Ms Janina PIGAHT	Manager of the Association of the Compendium of Cultural Policies and Trends
Mr Andrew POTTS	ICOMOS
Mr Gerfried STOCKER	Ars Electronica
Ms Arianna TRAVIGLIA	Coordinator, IIT Centre for Cultural Heritage Technology

European Heritage Days Advisory Panel on Sustainable Heritage

Ms Salome JAMBURIA	Vice-Chair EHD, National Coordinator for Georgia
---------------------------	--

COUNCIL OF EUROPE SECRETARIAT / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

DGII – Directorate General of Democracy DGII - Direction générale de la démocratie

Directorate of Democratic Participation Direction de la participation démocratique

Mr Matjaž GRUDEN	Director / Directeur
-------------------------	----------------------

Culture, Nature and Heritage Department / Service de la Culture, de la Nature et du Patrimoine

Mr Roberto OLLA	Head of Department / Chef du Service
------------------------	--------------------------------------

Mr Gianluca SILVESTRINI	Coordinator for the Department / Coordinateur du Service
--------------------------------	--

Culture and Cultural Heritage Division / Division de la Culture et du Patrimoine culturel

Ms Kathrin MERKLE	Head of Division / Chef de la Division
--------------------------	--

Mr Francesc PLA	Programme Manager / Chef de programme
------------------------	---------------------------------------

Ms Alison HELM	Programme Coordinator / Coordinatrice de Programme
-----------------------	--

Ms Ivana HRDAS PAPADOPOULOS	Strategy 21 Coordinator / Coordinatrice de la Stratégie 21
------------------------------------	--

Ms Jovana POZNAN Project Assistant, “The Faro Way” Joint Project /
Assistante du Projet conjoint “La voie de Faro”

Ms Kalina KUTEVA Trainee / Stagiaire

European Heritage Days / Journées européennes du Patrimoine

Ms Gillian FRENCH Financial Officer

Landscape, Environment and Major Hazards / Division du Paysage, de l’Environnement et Risques majeurs

Ms Maguelonne DEJEANT-PONS Head of Division / Chef de Division

Ms Eva NAGY Administrative assistant / Assistante administrative

Ms Marie BOUCHER Trainee / Stagiaire

Enlarged Partial Agreement on Cultural Routes / L’accord partiel élargi sur les Itinéraires culturels

Mr Stefano DOMINIONI Executive Secretary

Digital Development Unit

Mr Yannick Meneceur Head of Unit
Ad hoc Committee on Artificial Intelligence (CAHAI)

Interpreters

Interprètes

WORSDALE Derrick
MARCHINI Isabelle
TRAPP-GILL Christine

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

Mardi 10 novembre

1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LA PRÉSIDENTE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** [CDCPP(2020)OJ2rév2]

- ELECTIONS :** [CDCPP(2020)7]
Procédure en ligne et éventuelles nominations tardives
3. **SESSIONS THÉMATIQUES (PARTIE 1)** [CDCPP(2020)13]
 - 3.1 **L'impact de la pandémie de COVID-19**
 - Rapport de KEA « L'impact de la pandémie de COVID-19 sur le secteur culturel et créatif » présenté par Philippe KERN;
 - Echange avec les délégués
 - 3.2 **Mise à jour sur le recueil du CDCPP sur la culture en temps de COVID-19**
 - 4 **DOMAINES D'ACTIVITÉ DU CDCPP**
 - 4.1 **Contribution du CDCPP au 70^{ème} anniversaire de la Convention européenne des droits de l'homme** [CDCPP(2020)8 + Appendices]
 - Lancement du Manifeste sur la liberté d'expression des arts et de la culture à l'ère numérique ;
 - Lancement du concept pour le #Exposition numérique du Conseil de l'Europe « Libre de créer, de créer pour être libre » ;
 - 4.2 **Culture** [CDCPP(2020)8]

Programme de travail 2020 :

 - Rapport d'avancement sur l'Association du Compendium des politiques et tendances culturelles ;
 - Examen des politiques culturelles – Macédoine du Nord.
 - 4.3 **Patrimoine culturel** [CDCPP(2020)9]

Programme de travail 2020 :

 - Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions relatives aux biens culturels ;
 - Recommandation CM/Rec(2020)7 du Comité des Ministres aux États membres sur la promotion de la prévention continue des risques dans la gestion quotidienne du patrimoine culturel : coopération avec les États, les spécialistes et les citoyens ;
 - Journées européennes du patrimoine ;
 - Stratégie 21 ;
 - Plan d'action de la Convention de Faro et projet conjoint « La voie de Faro » ;
 - **HEREIN.**

4.4 **Convention européenne du paysage**

[CDCPP(2020)10]

Programme de travail 2020 :

- *Partie 1 – Politiques nationales et coopération internationale pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage ;*
- *Partie 2 – Programme de travail et plan d'action pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage 2020-2022.*

Jeudi 12 novembre

5. **SESSIONS THÉMATIQUES (PARTIE 2)**

[CDCPP(2020)13]

5.1 **IA et culture, créativité et patrimoine culturel**

- Travail du Conseil de l'Europe sur l'IA (CAHAI) - rapport de Yannick Meneceur, suivi d'une séance de questions/réponses
- IA et culture, créativité et patrimoine culturel - rapport de Gerfried Stocker, suivi d'une séance de questions/réponses
- Applications de l'IA au Patrimoine Culturel par Arianna Traviglia, suivi d'une séance de questions/réponses

5.2

Une brève **table ronde** composée de la présidente du CDCPP, du Directeur de la participation démocratique et des experts Andrew Potts et Gerfried Stocker suivra les deux débats thématiques et offrira d'autres possibilités d'échange avec les délégués.

ELECTIONS :

Annonce des candidats et présentations

6. **SESSIONS THÉMATIQUES (PARTIE 3)**

[CDCPP(2020)13]

Changement climatique et développement durable

- Travaux du Conseil de l'Europe sur le changement climatique et le développement durable - rapport du Secrétariat, suivi de questions-réponses
- liminaire d'Andrew Potts, suivi d'une séance de questions-réponses
- Activités sous la présidence grecque du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe par George Kalamantis, suivi de questions-réponses
- Rapport du Secrétariat sur les activités du patrimoine culturel relatives au changement climatique et au développement durable
- Echange avec les délégations

7. **Informations concernant d'autres activités du Conseil de l'Europe dans les domaines de la culture, du patrimoine et du paysage**

- *Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels ;*
- *Coopération avec le secteur de l'éducation ;*
- *Congrès des autorités locales et régionales.*
- *Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe*

8. Informations sur l'UE et d'autres coopérations

- *Coopération avec l'Union européenne et d'autres organismes internationaux ;*
- *Coopération avec la société civile et les associations professionnelles.*

Vendredi 13 novembre

9. Méthodes de travail du CDCPP et travaux futurs en 2021

[CDCPP(2020)12]

10. Dates des prochaines réunions

11. Questions diverses

12. Rapport de la réunion (il sera envoyé aux délégués après la réunion)

13. Clôture de la réunion

ELECTIONS (SESSION RESTREINTE) :

Vote en ligne

Résultats

ANNEXE III



DECLARATION DE LAUSANNE

« L'intégration du paysage dans les politiques sectorielles »

Symboliquement adoptée le 20 octobre 2020,

date de la Célébration du 20^e anniversaire de la Convention européenne du paysage
et de la 4^e Journée internationale du paysage du Conseil de l'Europe,

*par les représentants des Etats Parties à
la Convention européenne du paysage invités à participer à
la 23^e Réunion des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de
la Convention européenne du paysage sur
« L'intégration du paysage dans les politiques sectorielles »,
Lausanne, Suisse, 19-20 octobre 2020,
à l'issue d'une procédure de consultation écrite.*

*En raison de la pandémie et des réglementations sanitaires en vigueur,
la réunion n'a pas pu se tenir comme prévu et les contributions préparées
feront l'objet d'une publication thématique du Conseil de l'Europe.*

*

Considérant que le but du Conseil de l'Europe est de réaliser une union plus étroite entre ses membres, afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun ;

Eu égard à :

– la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 19 juillet 2000 et ouverte à la signature des Etats membres du Conseil de l'Europe à Florence le 20 octobre 2000 [STE n° 176] ;

– la Recommandation du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en date du 6 février 2008, sur les orientations pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, et notamment son Annexe 2 – Proposition de texte pour la mise en œuvre pratique de la Convention européenne du paysage au niveau national [CM/Rec(2008)3] ;

– la Recommandation du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en date du 27 septembre 2017, sur la contribution de la Convention européenne du paysage à l'exercice des droits de l'homme et de la démocratie dans une perspective de développement durable [CM/Rec(2017)7] ;

– la Recommandation du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en date du 14 novembre 2018, sur le création de fonds publics pour le paysage [CM/Rec(2018)9] ;

– la Recommandation du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en date du 16 octobre 2019, sur l'intégration du paysage dans les politiques relatives aux territoires ruraux en transition agricole et sylvicole, énergétique et démographique [CM/Rec(2019)7] ;

– la Recommandations du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en date du 16 octobre 2019, sur Paysage et démocratie : participation du public [CM/Rec(2019)8] ;

Réaffirmant que le paysage :

- participe de manière importante à l'intérêt général, sur les plans culturel, écologique, environnemental et social, et constitue une ressource favorable à l'activité économique, dont une protection, une gestion et un aménagement appropriés peuvent contribuer à la création d'emplois ;
- est partout un élément important de la qualité de vie des populations : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien ;
- concourt à l'élaboration des cultures locales et qu'il représente une composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel, contribuant à l'épanouissement des êtres humains ;
- constitue un élément essentiel du bien-être individuel et social, et que sa protection, sa gestion et son aménagement impliquent des droits et des responsabilités pour chacun ;

Considérant :

- la charge symbolique puissante du paysage, qui s'alimente aux sources de l'imaginaire social ;
- son rôle structurant en tant que levier d'un développement durable fondé sur un équilibre harmonieux entre les dimensions environnementales, sociales, culturelles, et économique ;
- l'importance du paysage au regard des enjeux en matière de santé, d'alimentation et d'énergie, ainsi qu'afin de faire face aux défis résultant des changements climatiques, de la disparition d'espèces vivantes, de la pollution de l'eau et de l'air, de dégradation des sols agricoles et forestiers, et de l'artificialisation des terres ;

Constatant que la période de pandémie n'a fait que conforter cette demande sociale de paysage ;

Les participants demandent instamment aux Parties à la Convention européenne du paysage, et aux autres Etats qui le souhaiteraient :

1. D'intégrer systématiquement la dimension paysagère dans les politiques pouvant avoir un effet direct ou indirect sur la qualité du paysage, conformément aux dispositions de la Convention ;
2. De veiller ainsi à ce que les politiques de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, les politiques concernant les infrastructures, la gestion de l'eau, l'énergie, l'économie et l'emploi, ainsi que les politiques environnementale, agricole, sociale, de la santé, culturelle et du tourisme, prennent en considération les valeurs et fonctions du paysage ;
3. De considérer que l'intégration concerne aussi bien les organismes et services administratifs de même niveau (intégration horizontale), que ceux appartenant à des niveaux différents (intégration verticale), conformément aux dispositions de la Recommandation N° R (2008) 3.

Les participants expriment le souhait qu'à l'occasion de la 4^e Journée internationale du paysage du Conseil de l'Europe, la Déclaration de Lausanne sur « *L'intégration du paysage dans les politiques sectorielles* » soit portée à l'attention des acteurs du paysage, en tant que contribution à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'Assemblée générale des Nations Unies.